8827 - Comment elle doit se comporter dans une école où la majorité des élèves sont des garçons…

question

Je suis une fille de 16 ans et je viens de m'inscrire dans une nouvelle école… Pouvez-vous me dire comment je dois me comporter à l'école sachant que les pourcentages des garçons et des filles ne sont pas égaux. Pour le cours de chimie, par exemple, on trouve 15 garçons contre 3 filles. Parfois j'ai besoin d'aide pour certaines questions ou j'éprouve un doute à propos d'une question. Dans ce cas, je sollicite à contre cœur l'assistance de l'un des garçons. L'autre affaire est que la faiblesse du nombre des filles incite les garçons à nous aborder sans gêne. Je passe 7 heures à l'école et je crois qu'il m'est impossible de ne pas adresser la parole à quelqu'un pendant tout ce temps-là. J'espère que vous m'expliquerez comment je dois me comporter à l'école… Puis-je parler aux garçons ? Est-il préférable de ne pas se conduire à leur égard de manière amicale ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

O sœur, auteur de la question ! Votre présence dans une école mixte est interdite parce que la mixité que vous avez décrite (vous) expose à la dégradation des mœurs et conduit à des pratiques abominables.

Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a mis les hommes en garde dans de nombreux hadith contre la tentation qui provient des femmes et l'importance de leur affaire (influence). Il a même jugé que leur tentation est la plus grave et la plus nocive.

D'après Ussama ibn Zayd (P.A.a) le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Je n'ai pas laissé derrière moi une source de tentation plus dommageable pour les hommes que les femmes (rapporté par al-Boukhari, 4808 et par Mouslim, 2740).

D'après Uqba ibn Amir le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Méfiez-vous

de la fréquentation des femmes ! Un homme issu des Ansar lui dit : « ô Messager d'Allah ! Qu'en est-il du beau frère (qui fréquente la femme de son frère) ? – Le beau frère c'est la mort ! Dit le Prophète » (rapporté par Al-Boukhari (4934 et par Mouslim, 2172).

Dans son commentaire du premier hadith, Ibn Hadjar a dit : « ce hadith indique que la tentation qui provient des femmes est plus grave que toute autre comme l'atteste la parole du Très Haut : On a enjolivé aux gens l' amour des choses qu' ils désirent: femmes.. (Coran, 3 :14). Ce verset établit un lien entre l'amour des femmes et la recherche du plaisir. Et il les cite avant les autres choses désirables pour indiquer qu'elles sont l'objet du premier désir. Par ailleurs, on constate que l'homme aime mieux son enfant issu de sa femme vivant sous son toit que l'enfant qu'il a eu avec une femme dont il s'est séparé. Un exemple en est donné dans le récit de No'man ibn Bachir traitant de la donation.

Voir Fateh al-Bari, 9/138.

Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Il est indubitable que le fait de permettre aux femmes de fréquenter les hommes est à l'origine de toute épreuve et de tout mal. Car il constitue la plus grande cause du déclenchement des châtiments généralisés. Il constitue encore l'une des causes de détérioration aussi bien pour les affaires publiques que pour les affaires privées. La mixité est à l'origine de la propagation de la turpitude notamment la fornication. Elle est aussi l'une des causes des épidémies cycliques dévastatrices.

En effet, l'une des plus grandes causes de décès réside dans la prolifération de la fornication liée à la possibilité qui est donnée aux femmes d'avoir commerce charnel avec les hommes et d'évoluer en leur sein tout en exhibant leur beauté. Si les parents savaient le mal qui résulte de cette situation aussi bien dans la vie profane que dans la vie religieuse, ils s'y opposeraient avec plus de rigueur ». Voir at-tourouq al-hakima, p. 408).

La mixité dont vous avez parlé implique l'impossibilité de baisser son regard et ouvre la voie à l'expression du désir charnel que les hommes et les femmes peuvent éprouver les uns pour les autres. Or ceci n'est pas permis puisqu'il est à l'origine de la dégradation des mœurs.

Si le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a interdit (le simple regard jeté sur une femme étrangère) à son cousin al-Fadhl ibn Abbas, qui partageait la même monture que lui pendant le pèlerinage, l'un des cultes les plus aimés d'Allah et à une époque marquée par la présence du Messager (bénédiction et salut soient sur lui) et de ses compagnons pieux et purs, comment pourrions-nous permettre aux femmes de cette époque marquée par la propagation des maladies du cœur (morales) et de la faiblesse de la conscience religieuse, de rester seules avec un homme pendant des heures en l'absence d'un mahram (proche parent de la femme qui ne peut pas l'épouser) ?

O sœur ! craignez Allah et ne restez pas dans cette école, quel que soit le prix que votre départ vous coûterait. Voici le hadith d'al-Fadhl auquel nous avons fait allusion : « Al-Fadhl ibn Abbas partageait la même monture avec le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) quand une femme issue des Khath'am arriva et se mit à échanger des regards avec al-Fadhl. Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) s'employa à détourner le visage d'al-Fadhl vers l'autre côté. La femme dit : « Messager d'Allah ! « la prescription divine portant sur le pèlerinage concerne mon père trop vieux pour se maintenir sur une monture... Pourrais-je faire le pèlerinage à sa place ? – Oui Cela arriva lors du pèlerinage d'adieu. (rapporté par al-Boukhari, (1442 et par Mouslim (1334).

Dans son commentaire du hadith précédent, Ibn Abd al-Bakr (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « le hadith montre le désir humain que les femmes suscitent et la crainte de ce qui peut résulter du regard qu'on leur porte. Al-Fadhl faisait partie des jeunes des Bani Hashim. En plus, on dit qu'il était parmi les plus beaux hommes de son temps.

Le hadith indique que l'imam (le guide) doit s'interposer entre les hommes et les femmes pour empêcher les regards et la réflexion qui peut en résulter. C'est dans ce sens que l'on a interdit aux femmes susceptibles d'être la source ou l'objet de la tentation de sortir toutes seules et de se promener dans les agglomérations urbaines notamment dans les marchés où elles peuvent regarder les hommes. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : Je n'ai pas laissé derrière moi une source de tentation plus dommageable pour les hommes que les femmes . La

parole du Très Haut : 30- Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C' est plus pur pour eux. Allah est, certes, Parfaitement Connaisseur de ce qu' ils font. (Coran, 24 :30) suffit à celui qui médite le livre d'Allah et réussit à l'appliquer. voir at-Tamhid, 9/123-124.

Aucune nécessité n'impose la mixité. Le choix de l'école en question ne s'impose pas. Quand la femme sait lire et écrire et connaît les affaires de sa religion, cela suffit puisqu'elle n'est créée que pour adorer Allah. Ce qui dépasse ce cadre n'est pas nécessaire. Allah le sait mieux.